

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs
(AISGE)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 26.04.2023

Rapport de la commission de gestion et finances (CoGeF)
sur le préavis 04/2023 relatif à une demande d'intention d'achat de locaux
destinés à accueillir une Unité d'Accueil Pour les Ecoliers (UAPE) et un
restaurant scolaire à Givrins pour un montant maximum de **CHF**
1'200'000.-

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons participé à la séance de présentation du devis 04/2023 organisée par l'Association Intercommunale Scolaires de Genolier et Environs (AISGE) le 4 avril 2023 à Genolier, Collège du Gossan.

Etaient présents à cette séance de présentation M. Paul Ménard, responsable des Finances, M. Cédric Marzer, responsable des finances de l'Accueil de jour, Mme Annick Kosel, Directrice générale et Mme Dominique Althaus, secrétaire générale et directrice des finances de l'AISGE.

Les membres présents de la CoGeF étaient Gabriel Galibourg (St-Cergue) Président, Denis Berger (Arzier-le-Muids, présence partielle), Noémie Dunand (Genolier), Nina Darricau (Givrins), Evelyne Vogel (Trélex). Les membres de la CoGeF se sont ensuite retrouvés pour une séance en visio le 11 avril 2023 (présents : Gabriel Galibourg, Noémie Dunand, Nina Darricau et Evelyne Vogel, excusé : Denis Berger).

Ce préavis ne propose pas l'achat de locaux destinés à recevoir une UAPE et un restaurant, mais officialise une intention d'achat que l'AISGE fera en son temps.

Accepté le 26 juin et non le 25 mars 2019 comme indiqué, le préavis 21/2019 présenté au Conseil communal de Givrins, commune Maître d'Ouvrage de ces locaux, précise que 350 m² seront ainsi mis à disposition de l'AISGE pour un montant forfaitaire fixé à CHF 1'063'500.-.

Dès lors, la différence de coût d'achat peut être imputée aux différentes augmentations de prix de matériaux que nous connaissons actuellement en cette période « post covid », mais également aux travaux supplémentaires pour être en conformité avec les bases légales en matière d'accueil d'enfants dans ce genre de structure et provoquant des plus-values.

Les travaux sont toujours en cours et le coût définitif ne peut donc pas être établi avec précision. Cependant, il est mentionné que le futur prix d'achat à convenir pour cette future UAPE ne dépassera pas le montant de CHF 1'200'000.-.

A la question de savoir si ces nouveaux locaux pouvaient accueillir plus d'enfants que les 48 places actuelles, la réponse a été positive. En effet, selon les mètres carrés mis à disposition, il est prévu d'augmenter cette capacité à 60 enfants. Si la possibilité d'installer 6 WC pouvait se concrétiser, ce serait alors 72 enfants qui pourraient être accueillis. Dans ce cas, cette augmentation serait saluée par les parents en recherche de place pour leurs enfants.

A ce stade, la commission CoGeFi est favorable et approuve cette intention d'achat de ces futurs locaux.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 04/2023 relatif à l'intention d'achat de locaux destinés à accueillir une UAPE pour un montant **maximum** de CHF **1'200'000** (un million deux cents milles) .

De financer ce montant par un emprunt en cas d'achat et prévoir de l'amortir sur 30 ans.

Trélex, le 18 avril 2023

Pour la commission de Gestion et Finances :

Gabriel Galibourg, président

Denis Berger

Noémie Dunand

Nina Darricau

Evelyne Vogel


